



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 8 septembre 2015 à 19 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA15 13 0211

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Qu'à 19 h, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA15 13 0212

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA15 13 0213

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 1, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Douze (12) citoyens font des interventions et il y a dépôt d'une lettre de plainte des citoyens de la rue Puyseaux concernant l'îlot installé sur cette rue. À 19 h 55, la période de questions est terminée.

CA15 13 0214

ACCEPTER L'OFFRE DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS, DE GÉRER ET RÉALISER LE PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE DES RUES (PROJETS 59028) VISANT LA CONVERSION DU SODIUM HAUTE PRESSION VERS LE DEL SUR LE RÉSEAU DE VOIRIE LOCALE TEL QUE DÉFINI DANS LE RÈGLEMENT 02-003.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, l'offre de la Direction des transports, de gérer et réaliser le programme de mise à niveau de l'éclairage des rues (projet 59028) visant la conversion du sodium haute pression vers le DEL sur le réseau de voirie locale tel que défini dans le règlement 02-003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1150493002

CA15 13 0215

AUTORISER LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC, L'APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION AINSI QUE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICE EXTÉRIEURS AUX PARCS COUBERTIN, FERLAND, GIUSEPPE-GARIBALDI, HÉBERT ET LUIGI-PIRANDELLO - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14720.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres public, d'approuver les critères de sélection contenus dans la grille d'évaluation et de pondération jointe au sommaire décisionnel numéro 1155910016 et d'approuver la composition du comité de sélection formé de trois membres (dont un membre n'est pas un fonctionnaire de l'arrondissement) choisis parmi les personnes qualifiées au sein de la fonction publique de la Ville de Montréal assumant des postes de :

- un (1) chef de division;
- deux (2) professionnels;

et ce, pour la fourniture et l'installation d'équipements d'exercice extérieurs aux parcs Coubertin, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Hébert et Luigi-Pirandello, appel d'offres numéro 15-14720.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1155910016

CA15 13 0216

AUTORISER LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION, L'APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION AINSI QUE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE REMPLACEMENT DES CÂBLES ÉLECTRIQUES ALIMENTANT LA BIBLIOTHÈQUE - CONTRAT NUMÉRO SP-95.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation, d'approuver les critères de sélection contenus dans la grille d'évaluation et de pondération jointe au sommaire décisionnel numéro 1152242008 et d'approuver la composition du comité de sélection formé de trois membres (dont un membre n'est pas un fonctionnaire de l'arrondissement) choisis parmi les personnes qualifiées au sein de la fonction publique de la Ville de Montréal assumant des postes de :

- un (1) cadre;
- deux (2) professionnels;

et ce, pour les services professionnels en ingénierie pour le remplacement des câbles électriques alimentant la bibliothèque, contrat numéro SP-95.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1152242008

CA15 13 0217

SOUSSION - MISE AUX NORMES DES SYSTÈMES MÉCANIQUES-ÉLECTRIQUES AU PAVILLON LADAUVERSIÈRE - CONTRAT NUMÉRO 300-180 - LES ENTREPRISES LÉON LABRECQUE LTÉE – 364 620,22 \$.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



D'accepter la soumission de la compagnie LES ENTREPRISES LÉON LABRECQUE LTÉE, le plus bas soumissionnaire conforme, pour la mise aux normes des systèmes mécaniques-électriques au pavillon Ladauversière, contrat numéro 300-180, au montant total de 364 620,22 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1152242009

CA15 13 0218

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - RÉFECTION DE TROTTOIRS 2012, PHASE II - CONTRAT NUMÉRO 102-137 - MONTRÉAL EXCAVATION INC. – 2 800,85 \$.

ATTENDU QUE des travaux imprévus ont été réalisés.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 2 800,85 \$ à la compagnie MONTRÉAL EXCAVATION INC., pour la réfection de trottoirs 2012, phase II, contrat numéro 102-137.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1155910015

CA15 13 0219

SOUSSION - ACQUISITION DE DEUX LIENS PRI POUR LIGNES TÉLÉPHONIQUES - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14629 - VIDÉOTRON S.E.N.C. – 55 567,42 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie VIDEOTRON S.E.N.C., le seul soumissionnaire conforme, pour l'acquisition de deux liens PRI pour lignes téléphoniques, appel d'offres numéro 15-14629, pour une période de cinq (5) ans, au montant total de 55 567,42 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1156672002

CA15 13 0220

SOUSSION - FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEU DU PARC LUIGI-PIRANDELLO - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14607 - TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. – 60 019,85 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie TESSIER RÉCRÉO-PARC INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour la fourniture et installation d'équipements de jeu du parc Luigi-Pirandello, appel d'offres numéro 15-14607, selon l'option 2, au montant de 60 019,85 \$ soit 54 563,50 \$ le prix soumissionné et 10 % pour des travaux imprévus.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1153693006

CA15 13 0221

SOUSSION - ACQUISITION D'UN HACHE-BRANCHE NEUF REMORQUÉ D'UNE CAPACITÉ NOMINALE DE 12 POUCES - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14557 - LES ENTREPRISES DOUGLAS POWERTECH INC. – 47 736,47 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie LES ENTREPRISES DOUGLAS POWERTECH INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'un hache-branche neuf remorqué d'une capacité nominale de 12 pouces, appel d'offres numéro 15-14557, au montant total de 47 736,47 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1153128008

CA15 13 0222

SOUSSION - INSTALLATION ET RÉPARATION DE CLÔTURES DANS DIVERS PARCS 2015 - CONTRAT NUMÉRO 200-91 - 166346 CANADA INC. (CLÔTURE FORTIN) – 87 256,83 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :



D'accepter la soumission de la compagnie 166346 CANADA INC. (CLÔTURE FORTIN), le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'installation et réparation de clôtures dans divers parcs 2015, contrat numéro 200-91, au montant total de 87 256,83 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1153693007

CA15 13 0223

SOUSSION - PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE 2015 - PHASE II - CONTRAT NUMÉRO 102-149 - GROUPE TNT INC. – 1 475 475,90 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie GROUPE TNT INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour le programme de réfection routière 2015 - Phase II, contrat numéro 102-149, au montant total de 1 475 475,90 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1155910014

CA15 13 0224

MODIFICATION AU CONTRAT NUMÉRO 2005-06 RELATIVEMENT À LA FERMETURE TEMPORAIRE POUR LA RÉNOVATION MAJEURE DE LA PISCINE INTÉRIEURE - CONCEPTION ET GESTION INTÉGRÉES INC.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser la modification au contrat numéro 2005-06 avec la compagnie CONCEPTION ET GESTION INTÉGRÉES INC. relativement à la fermeture temporaire pour la rénovation majeure de la piscine intérieure et d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer l'entente prévue à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.10 1151602005

CA15 13 0225

AUTORISER LE PAIEMENT DE LA FACTURATION RELATIVE À L'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 2015 – 35 000 \$.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser le paiement de la facturation relative à l'utilisation des locaux scolaires de la Commission scolaire English-Montréal, selon les besoins et à la demande, au tarif prévu à l'entente, pour l'année 2015, jusqu'à concurrence de dépenses cumulées de 35 000 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.11 1151602002

CA15 13 0226

APPROUVER LES CONVENTIONS AVEC GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD CONCERNANT LA LOCATION DE LA BOUTIQUE « PRO-SHOP » ET D'UN LOCAL AUX FINS DE L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT À L'ARÉNA MARTIN-BRODEUR.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver les conventions avec Gestion Multisports St-Léonard concernant la location de la boutique « Pro-Shop » et d'un local aux fins de l'exploitation d'un restaurant à l'aréna Martin-Brodeur, pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2017, moyennant un loyer mensuel pour la boutique « Pro-shop » de 150 \$ et pour le local aux fins de l'exploitation d'un restaurant de 250 \$, plus les taxes applicables, payables selon les clauses et conditions stipulées aux conventions.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer lesdites conventions et d'encaisser ces recettes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.12 1151602006



CA15 13 0227

RATIFICATION - APPROUVER LE PROJET DE BAIL AVEC ST-LÉONARD NISSAN INC. POUR LA LOCATION DE VINGT (20) ESPACES DE STATIONNEMENT À L'ARÉNA ROBERTO-LUONGO.

ATTENDU QUE lors de l'échéance du bail précédent, le 28 février 2015, des travaux majeurs étaient effectués à l'aréna Roberto-Luongo et que l'arrondissement ne pouvait pas garantir la disponibilité des espaces de stationnement.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De ratifier l'approbation du projet de bail par lequel l'arrondissement loue à St-Léonard Nissan inc., vingt (20) espaces de stationnement à l'aréna Robert-Luongo, moyennant un loyer mensuel de 200 \$ par espace de stationnement, plus les taxes applicables, pour une période de dix (10) mois, soit du 1er mars au 31 décembre 2015. Ce projet de bail prévoit un renouvellement automatique pour quatre (4) termes additionnels et successifs d'un (1) an chacun, se terminant le 31 décembre 2019, aux conditions stipulées au projet de bail.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ledit bail et d'encaisser ces recettes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.13 1151602004

CA15 13 0228

RATIFICATION - APPROUVER LE PROJET DE BAIL AVEC LOMBARDI AUTOS LTÉE POUR LA LOCATION DE TRENTE (30) ESPACES DE STATIONNEMENT À L'ARÉNA ROBERTO-LUONGO.

ATTENDU QUE lors de l'échéance du bail précédent, le 28 février 2015, des travaux majeurs étaient effectués à l'aréna Roberto-Luongo et que l'arrondissement ne pouvait pas garantir la disponibilité des espaces de stationnement.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De ratifier l'approbation du projet de bail par lequel l'arrondissement loue à Lombardi autos ltée, trente (30) espaces de stationnement à l'aréna Robert-Luongo, moyennant un loyer mensuel de 200 \$ par espace de stationnement, plus les taxes applicables, pour une période de dix (10) mois, soit du 1er mars au 31 décembre 2015. Ce projet de bail prévoit un renouvellement automatique pour quatre (4) termes additionnels et successifs d'un (1) an chacun, se terminant le 31 décembre 2019, aux conditions stipulées au projet de bail.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ledit bail et d'encaisser ces recettes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.14 1151602003

CA15 13 0229

APPROUVER LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE BAIL - LOCATION D'UN ENTREPÔT - 8925, RUE PASCAL-GAGNON - DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le projet de renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Développement Olymbec inc., un local d'une superficie de 3 088,84 m² (33 248 pi²), au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 8925, rue Pascal-Gagnon à Saint-Léonard, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er mai 2016 au 30 avril 2019, moyennant un loyer total approximatif de 520 456,75 \$, plus les coûts d'énergie annuels estimés à 30 000 \$ et selon les clauses et conditions stipulées au projet de renouvellement de bail.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ledit renouvellement de bail et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.15 1150512023

CA15 13 0230

ACCEPTER L'OFFRE DU MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MTESS) VISANT LA PARTICIPATION DE L'ARRONDISSEMENT AU SERVICE PERLE DU PORTAIL GOUVERNEMENTAL DE SERVICES - ESPACES ENTREPRISES.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter l'offre du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de participer au service PerLE du Portail gouvernemental de services — espace Entreprises dont l'objectif est de regrouper l'accès aux permis, licences et certificats requis des gouvernements provincial et fédéral et des municipalités de façon à permettre aux entreprises d'avoir accès aux renseignements et aux formulaires de demandes de permis ou de certificats de l'arrondissement.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer l'entente prévue à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.16 1153269003



CA15 13 0231

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 20 000 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD AFIN D'ASSURER LE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE OPÉRATION D'EXTERMINATION DES VINGT (20) IMMEUBLES DU SECTEUR DE LA RUI AU DOMAINE RENAISSANCE.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 20 000 \$ à Concertation Saint-Léonard afin d'assurer le travail d'accompagnement dans une opération d'extermination des vingt (20) immeubles du secteur de la RUI au Domaine Renaissance.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.17 1151602008

CA15 13 0232

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTIONS ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 9 489 \$ AU CENTRE DES AÎNÉS DU RÉSEAU D'ENTRAIDE DE SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « JEUNES BÉNÉVOLES AUPRÈS DES AÎNÉS EN PERTE D'AUTONOMIE » ET 4 894 \$ POUR LE PROJET « RAPPROCHEMENT CULTUREL D'AÎNÉS », DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) 2014-2017 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver les projets de conventions et d'accorder une aide financière de 9 489 \$ au Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard pour le projet « Jeunes bénévoles auprès d'aînés en perte d'autonomie » et 4 894 \$ pour le projet « Rapprochement culturel d'aînés », dans le cadre du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2014-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.18 1151602007

CA15 13 0233

AUTORISER LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION, L'APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION AINSI QUE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET ARCHITECTURE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AILE SUD INCLUANT LA CUISINE COMMUNAUTAIRE AU PAVILLON WILFRID-BASTIEN - CONTRAT NUMÉRO SP-94.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation, d'approuver les critères de sélection contenus dans la grille d'évaluation et de pondération jointe au sommaire décisionnel numéro 1152242007 et d'approuver la composition du comité de sélection formé de trois membres (dont un membre n'est pas un fonctionnaire de l'arrondissement) choisis parmi les personnes qualifiées au sein de la fonction publique de la Ville de Montréal assumant des postes de :

- un (1) cadre;
- deux (2) professionnels;

et ce, pour les services professionnels en ingénierie et architecture pour le réaménagement de l'aile sud incluant la cuisine communautaire au pavillon Wilfrid-Bastien, contrat numéro SP-94.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.19 1152242007

CA15 13 0234

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 JUIN 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1150512020

CA15 13 0235

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 JUILLET 2015.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 31 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1150512021

CA15 13 0236

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUIN AU 31 JUILLET 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1er juin au 31 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1154821007

CA15 13 0237

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-339 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886, DE FAÇON À MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX MATÉRIAUX AUTORISÉS POUR LE TOIT ET LES CÔTÉS D'UN PAVILLON DE JARDIN (GAZEBO) ET PERMETTRE SON INSTALLATION AU-DESSUS D'UN BAIN À REMOUS (SPA).

ATTENDU QUE ce règlement est identique au second projet de règlement adopté lors de la séance du 6 juillet 2015;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 1886-339 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1886, de façon à modifier les dispositions relatives aux matériaux autorisés pour le toit et les côtés d'un pavillon de jardin (gazebo) et permettre son installation au-dessus d'un bain à remous (spa).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1153385024

CA15 13 0238

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-340 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886, DE FAÇON À MODIFIER LA DATE RELATIVE À L'INSTALLATION D'UN ABRI D'AUTO SAISONNIER.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au second projet de règlement adopté lors de la séance du 6 juillet 2015;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 1886-340 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1886, de façon à modifier la date relative à l'installation d'un abri d'auto saisonnier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1151462006

CA15 13 0239

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 7405-07, RUE VERDIER - LOT NUMÉRO 1 123 243 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 juillet 2015;

ATTENDU la résolution numéro CA14 13 0341 du 3 novembre 2014 à l'effet d'accepter la demande de dérogations mineures relative à l'implantation du bâtiment existant et de son agrandissement en cour arrière à moins de trois (3) mètres de la ligne latérale du terrain;

ATTENDU QUE le balcon empiétant dans la marge arrière était illustré sur les plans accompagnant la demande de dérogations mineures acceptée par la résolution numéro CA14 13 0341, mais que la dérogation relative à l'empiètement du balcon n'a pas fait l'objet d'une présentation lors du comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multiplex jumelé situé aux 7405-07, rue Verdier, lot numéro 1 123 243 du cadastre du Québec, dans la zone H03-09.



La nature de la dérogation est la suivante :

- que l'empiètement nul dans la marge arrière minimale, indiqué à l'article 6.1.2.1, item 9 b) du règlement de zonage numéro 1886, soit augmenté à 0,94 mètre pour le balcon situé au rez-de-chaussée, en cour arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1153385038

CA15 13 0240

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 7130, RUE BAUNARD - LOT NUMÉRO 1 122 975 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 juillet 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multifamilial jumelé situé au 7130, rue Baunard, lot numéro 1 122 975 du cadastre du Québec, dans la zone H04-15.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge latérale minimale de 6,05 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H04-15, soit réduite à 4,41 mètres pour le mur latéral nord-ouest du bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1153385037

CA15 13 0241

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 9110-16, RUE ÉMILE-NELLIGAN - LOT NUMÉRO 1 000 864 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogations mineures et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. La propriétaire et une voisine mentionnent qu'une entente est intervenue entre les parties et déposent cette entente.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 juillet 2015;

ATTENDU l'entente intervenue entre les parties.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la demande de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multiplex jumelé situé aux 9110-16, rue Émile-Nelligan, lot numéro 1 000 864 du cadastre du Québec, dans la zone H08-05.

La nature des dérogations est la suivante :

- que l'empiètement nul dans la marge arrière minimale, indiquée à l'article 6.1.2.1, item 9 b) du règlement de zonage numéro 1886, soit augmenté à 0,95 mètre pour le balcon situé au rez-de-chaussée en cour arrière;
- que l'empiètement nul dans la marge arrière minimale, indiquée à l'article 6.1.2.1, item 10 b) du règlement de zonage numéro 1886, soit augmenté à 0,95 mètre pour le balcon situé au deuxième étage en cour arrière.

De plus, il est résolu d'assujettir ces dérogations à la condition suivante :

1. qu'une clôture conforme aux articles 5.8.2 et 5.8.3 du règlement de zonage numéro 1886 et d'une hauteur maximale de 1,80 mètre soit installée tout le long de la ligne arrière du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1143385021

CA15 13 0242

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 5845, BOULEVARD COUTURE - LOT NUMÉRO 1 332 386 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 juillet 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De refuser la demande de modification au règlement de zonage numéro 1886 afin de permettre les usages « institution d'enseignement de matières académiques » faisant partie de la classe d'usages communautaire, institutionnelle et administrative (p2) et « lieu de culte (p4) » faisant partie de la classe d'usages communautaire culte concernant le bâtiment situé au 5845, boulevard Couture, lot numéro 1 332 386, du cadastre du Québec, dans la zone I12-12, et il est résolu de maintenir la réglementation existante, considérant l'intensité de l'usage lieu de culte de 800 places assises proposées et le grand nombre de cases de stationnement non fournies, soit de l'ordre de 45 cases.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1143385062



CA15 13 0243

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - MODIFICATION DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT COMMERCIAL JUMELÉ SITUÉ AUX 7906-30, BOULEVARD PROVENCHER - LOT NUMÉRO 1 121 913 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 juillet 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2015-15 visant la modification de la façade du bâtiment commercial jumelé situé aux 7906-30, boulevard Provencher, lot numéro 1 121 913 du cadastre du Québec, dans la zone C06-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1153385040

CA15 13 0244

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ SITUÉ AU 9150, BOULEVARD LACORDAIRE - LOT NUMÉRO 1 332 440 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 juillet 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2015-14 visant l'agrandissement du bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 9150, boulevard Lacordaire, lot numéro 1 332 440 du cadastre du Québec, dans la zone H09-13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1153385039

CA15 13 0245

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL SITUÉ AU 5525, BOULEVARD ROBERT - LOT NUMÉRO 1 333 673 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 juillet 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2015-09 visant la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 5525, boulevard Robert, lot numéro 1 333 673 du cadastre du Québec, dans la zone H11-02, et ce, aux conditions suivantes :

1. que la porte située au-dessus de la porte de garage soit flanquée d'une fenêtre sur chacun de ses deux (2) côtés;
2. que ces deux (2) fenêtres aient une dimension similaire à un panneau de la porte de l'étage;
3. que cette porte et ces deux (2) fenêtres s'alignent avec la largeur de la porte de garage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1153385031

CA15 13 0246

AUTORISER LE CHANGEMENT D'APPELLATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE POUR CELUI DE LA DIRECTION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser le changement d'appellation de la Direction des affaires publiques et du développement communautaire pour celui de la Direction des loisirs, de la culture et des communications à l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1153157001

CA15 13 0247

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 JUILLET 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1153385041



CA15 13 0248

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD TENUE LE 18 JUIN 2015.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité du régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard tenue le 18 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1150512017

CA15 13 0249

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - JUIN 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1150539007

CA15 13 0250

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - JUILLET 2015.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.04 1150539008



CA15 13 0251

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 20 h 13, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2015.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 8 septembre 2015